

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 6 NOVEMBRE 2018

### Présents :

Mme BLIN représentant la Mairie de Grentheville  
Mme LECOINTRE , M CHADLI, représentant la Mairie de Soliers,  
représentant les parents d'élèves, M. PIETUSZYNSKI , Mmes MILLET , LELOUP,  
SAILLARD, CHAUVIN, LECIGNE, VANYPYPER, PELLETEY, QUESLIER , FORTIN , JEANNE  
Mmes BLOHORN (directrice) , CARREL, LEBREDONCHEL, HEURTAUX,  
WANKIEWICZ , MONTECOT, BERTHIER, BENARD, PIELOT et Ms. CAPELLE, RENAULT,  
FESQUET enseignants

Excusés : M . PERROT Inspecteur de l'Éducation Nationale, les membres du RASED, Mme  
PIRIOUX, Mme DURAND, Mme GIRARD, M. RONNE

La séance est ouverte à 17h30.

- **Approbation du compte-rendu du Conseil d'école du 07/06/2018**

Le compte rendu est approuvé sans remarque particulière.

- **Élections**

La directrice félicite les parents élus. La participation est en baisse cette année :  
seulement 36% de participation, essentiellement par correspondance.

- **Rentrée 2018**

- **Effectifs, organisation pédagogique, RASED.**

Il y a actuellement 308 élèves avec les enfants du voyage, présents depuis quelques semaines. Les effectifs sont chargés du fait d'une fermeture de classe . L'équipe a essayé de ne pas trop charger les classes de cycle 2, celles de cycle 3 avoisinent donc les 30 élèves. Les parents d'élèves s'inquiètent de l'importance de ces effectifs au vu des lotissements à venir dans Soliers et songent à se mobiliser dès le deuxième conseil d'école.

La directrice présente le fonctionnement du RASED (Réseau d'aide). Il comprend la psychologue scolaire qui peut intervenir sur demande des parents, le maître E qui intervient auprès des enfants du cycle 2 par petits groupes sur des difficultés d'ordre pédagogique et le maître G qui intervient sur des enfants qui ont des difficultés de comportement (pour le moment deux CE2).

- **Travaux d'été**

Deux classes ont été repeintes, des travaux d'huissierie ont été effectués, ainsi que l'entretien de la cour, un crochet a été installé sur la porte du hall, mais on n'a pas pu le faire sur la porte des toilettes. Des bandes métalliques ont été installées dans la classe de CE2 pour aimanter des productions au mur.

○ **Évaluations CP/CE1**

Les parents ont entendu des commentaires par l'intermédiaire des médias nationaux et aimeraient avoir des précisions quant au cas de l'école de Soliers. Les enseignants auraient souhaité être impliqués dans l'élaboration de ces évaluations. Elles portaient parfois sur des exercices relevant de notions à acquérir en cours de CP et non en grande section, il est donc normal que les enfants se soient trouvés en échec. Les propositions de remédiation correspondent à des activités habituellement mises en place en CP. Les enseignants ont du mal à comprendre l'objectif de ces évaluations. Ils tiennent donc à rassurer les parents sur le fait que l'échec d'un enfant dans le cadre de ce protocole n'engage en rien sa réussite future.

○ **Semaine de 4 jours**

L'école est revenue à 4 jours depuis la rentrée. Le ressenti est variable en fonction des enseignants. Les parents se questionnent sur la fatigue des enfants. Les enseignants de maternelle trouvent que les enfants sont plutôt moins fatigués avec le rythme de 4 jours grâce à la pause du mercredi. Pour les élèves de cycle 3, ce n'est pas forcément le cas, pour certains, la journée paraît longue et on perd de la concentration en fin de journée.

Les parents se questionnent sur la durée des récréations, certains enfants ont l'impression qu'elle sont écourtées mais ce n'est pas le cas (l'impression est certainement liée au fait que l'an dernier la récréation de l'après-midi se prolongeait par les TAP).

○ **Temps périscolaire : RGPD, organisation, comportement des élèves**

Question des parents concernant la mise en place de la RGPD (Réglementation Générale de Protection des Données) au niveau des activités périscolaires : la mairie est en train de mettre en place la réglementation au niveau de Caen la mer. Le site « famille » respecte la RGPD. Les parents demandent qui sensibilise les enseignants sur cette nouvelle réglementation. La directrice répond qu'elle sera probablement informée sur ce point lors d'une réunion de directeurs, les données sont sécurisées à travers la base de données « ONDE ». Les enseignants se posent des questions sur les photos prises en classe ou lors des sorties ou de la kermesse.

Concernant l'organisation des temps périscolaires, des parents s'interrogent sur l'accès de tous les enfants aux activités. La mairie les informe qu'il y aura des rotations toutes les 6 semaines environ du fait du nombre d'enfants et d'animateurs.

Une activité de danse a été organisée sur le temps du midi qui pose problème car des garçons de CM en font une interprétation jugée grossière par des parents et des élèves. Le problème sera réglé rapidement. Les représentants de la mairie et les enseignants rappellent que tout comportement inadapté d'un enfant vis à vis d'un autre est systématiquement sanctionné à partir du moment où les adultes sont prévenus. Il est donc indispensable que les enfants autant que les parents communiquent sans délai avec les enseignants ou les animateurs en cas de souci.

La mairie confirme aux parents que les 15 minutes de garderie gratuites à 16h15 sont pérennes.

- **Règlement de l'école**

Le règlement est relu par l'ensemble du conseil d'école afin d'en vérifier les modifications suite au passage à la semaine de 4 jours.

Des questions sont soulevées quant à la sécurité à l'entrée de la maternelle sans qu'on ait de réelle solution à proposer sauf à interdire aux parents l'accès à l'école et à accueillir les élèves dans la cour.

Ils s'inquiètent également de la venue de collégiens dans l'enceinte de l'école. Ce sont des anciens élèves qui viennent de temps en temps donner de leurs nouvelles sur un temps d'entrée ou de sortie, preuve des liens créés à l'école entre les adultes et les élèves. Ils ne circulent pas dans l'école.

Les parents proposent la mise en place d'un panneau déconseillant le tabac aux abords de l'école.

- **Sécurité**

- **Exercices incendie et PPMS**

Un exercice incendie a eu lieu sur cette première période le 4 octobre, évacuation en 2 min 50. Le prochain sera un PPMS « se cacher en cas d'intrusion malveillante » (sous forme du jeu du silence pour les plus petits). Le problème du mode d'alerte est à l'étude au niveau de la mairie.

- **Éclairage de la cour**

Des devis sont en cours afin d'installer des éclairages dans la cour. Cela devrait être réglé rapidement.

- **Entrées et sorties d'école**

Les parents signalent des éléments jugés dangereux aux abords de l'école : Le panneau publicitaire est proche du passage piéton, serait-il possible de déplacer l'un des deux ?

Serait-il possible d'ajouter un panneau de sortie d'école rue de Four ?

La mairie prend en compte ces demandes.

- **Projets pédagogiques**

- **Sorties 1<sup>er</sup> trimestres**

PS/MS : forêt de Grimboisq projet sensoriel

MS/GS : visite de la ferme du château de Mézidon / récolte de pommes.

CP: cycle piscine et travail autour des émotions dans l'art avec visite du musée des beaux arts

CE1: visite d'une ferme cidricole

CM2 : visite du Pavillon (presqu'île de Caen) autour du thème de la ville /

Participation aux commémorations du 11 novembre : lecture de lettres de poilus.

CE2 : château de Falaise pour une visite contée.

Une classe de CE2 et la classe de CM1 participent au projet « école et cinéma » : 3 films dans l'année.

Pour toutes les classes : cinéma de Noël.

Les parents regrettent que certaines sorties fassent doublon avec celles du centre de loisirs. Les sorties de l'école et du centre de loisirs n'ont pas le même objectif et ne concernent pas forcément les mêmes enfants.

Les parents font aussi remarquer qu'aucune sortie avec nuitées n'est proposée à Soliers. Les enseignants répondent que l'organisation de telles sorties n'est pas inscrite au projet d'école et en rien obligatoire. Cela relève de la liberté pédagogique et personnelle de chaque enseignant.

- **Intervenants extérieurs**

Une intervenante musique va intervenir dans deux classes élémentaires.

L'ensemble des classes participera à un projet escrime classique ou artistique

- **Attestations de compétences ( APER , APS, B2I)**

Les gendarmes ne passent plus systématiquement dans l'école, les initiations sont donc assurées par les enseignants au niveau du code de la route ainsi que pour l'APS, les risques d'internet, la maîtrise du clavier et du traitement de texte.

- **Calendrier des prochains conseils d'école**

**vendredi 1er mars 17 h 30**

**jeudi 6 juin 17h30**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Soliers, le 12 novembre 2018

La directrice  
Irène Blohorn